



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi - Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire
à la Mairie de VIARMES

ORDRE DU JOUR

JEUDI 5 MARS 2020 à 20h30
En Mairie de VIARMES

- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 6 février 2020.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES :

1. Reprise anticipée des résultats 2019 au budget communal 2020.
2. Vote des taux d'imposition 2020.
3. Vote des subventions municipales 2020.
4. Vote d'une subvention exceptionnelle - Compagnie de l'Arc de Viarmes.
5. Vote d'une subvention exceptionnelle - Rallye 4L Trophy.
6. Autorisation au Maire à signer la convention 2020 d'objectifs et de moyens avec le Comité des Fêtes.
7. Vote du Budget Primitif 2020 - Commune.
8. Autorisation au Maire à accorder une garantie d'emprunt à l'EHPAD Pays de France Carnelle dans le cadre de la construction du futur établissement à Viarmes.

RESSOURCES HUMAINES :

9. Mise en place de contrats de vacation Enfance/Jeunesse.

AFFAIRES GENERALES :

10. Autorisation au Maire à signer une convention avec France Régie, en vue de l'édition de bulletins municipaux pour l'année 2020.
11. Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition du Bureau d'Information Touristique de Viarmes (BIT).

AFFAIRES SCOLAIRES :

12. Choix des séjours été 2020.

INFORMATIONS DIVERSES QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 25 février 2020

*Pour affichage,
Le Maire,*

